Fre 4. 6515
An. 651.
Cloc Fiel 25794

EXHORTATION

A TOUS LES PRÊTRES

ET

FIDÈLES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

POUR LES TEMS DE PERSÉCUTION,

Avec des notes essentielles sur la souveraineté des Rois.

PAR L'AUTEUR de la *Nouvelle Instruction en forme de Conférence, ou de Catéchisme sur l'état actuel du Clergé de France*, & pour servir de suite à cet ouvrage.

A PARIS;

Se vend chez Pichard, Libraire, au Luxembourg, & autres marchands de Nouveautés.

1792.

= Pierre François Tinthoin

THE NEWBERRY LIBRARY

AVERTISSEMENT.

L'auteur de cet ouvrage en avoit conçu le plan, lorſque les derniers décrets contre le Clergé de France furent portés. Il en ſuſpendit l'exécution au moment que le Roi refuſa de les ſanctionner. Mais les cruelles perſécutions qui s'exercent aujourd'hui, l'ont engagé à le terminer & à l'offrir aux prêtres & fidèles de l'égliſe catholique ; ſe flattant qu'ils voudront bien en pardonner les défauts en faveur de l'intention.

Cet écrit peut ſervir de ſuite à la *Nouvelle Inſtruction en forme de Conférence ou de Catéchiſme*, &c. que le même auteur fit imprimer l'année dernière, & que le public daigna accueillir avec tant de bonté & d'empreſſement, qu'elle eut ſix éditions en très-peu de tems.

EXHORTATION

A TOUS LES PRÊTRES

ET

FIDÈLES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

POUR LES TEMS DE PERSÉCUTION,

Avec des notes essentielles, sur la souveraineté des Rois.

„ COMME nous sommes menacés d'une
„ grande persécution, écrivoit St-Cyprien à
„ un de ses amis, je vous adresse quelques
„ exhortations puissantes que j'ai tirées des
„ saintes écritures pour fortifier l'esprit de
„ nos frères, & pour animer au combat les
„ soldats de Jésus-Christ : qu'ils les considè-
„ rent comme les trompettes & les clairons

» de l'armée de Dieu, & qu'ils s'en ſervent » pour préparer le corps & l'eſprit aux ſouf- » frances (1) «.

Tel eſt encore le langage que nous adreſſons aujourdhui à tous les prêtres & fidèles de l'égliſe catholique. Autant de genres de perſécution on leur fait éprouver, autant d'armes ſalutaires nous allons leur offrir. Tout autre diſcours eſt déſormais inutile. Mille fois & mille fois il a été démontré aux aſſemblées qui ſe diſent nationales qu'elles avoient renverſé l'autorité de l'égliſe, détruit ſa diſcipline, inſulté à ſa foi; & nulle conſidération n'a pu les détourner de leurs ſacriléges entrepriſes. C'eſt envain que Rome a parlé; c'eſt envain que la France catholique s'eſt écriée : *Jugez vous-mêmes s'il eſt juſte d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu* (2); redoublant de haine & d'intolérance, à meſure que nous redoublions de zèle & de fidélité, elles n'ont répondu à nos conſciences que par des outrages & des blaſphêmes. Et les voilà ces cruels ennemis de notre religion ſainte qui nous pourſuivent encore par des lois plus injuſtes que les premières. Mais il

(1) Exhort. ad martyr... — (2) Act. apoſt. 4. 19.

eſt un triomphe que nous les défions de nous diſputer, & dont ils n'oſeront peut-être pas couronner nos derniers inſtans : c'eſt le courage de braver leur fureur & de vaincre leur impiété par la conſtance de notre foi. Heureux ſi nous pouvons par cet écrit ſervir d'inſtrument à la grace, & en obtenir pour nous les précieux effets !

Il eſt vrai que le Monarque s'eſt oppoſé à l'exécution de ces lois barbares. Mais le Monarque, enſeveli depuis long-tems dans les débris de ſon trône, eſt-il reſpecté lui-même ? Sa voix paternelle n'eſt-elle pas étouffée par des cris, des motions, des pétitions ſacriléges ? toutes les fureurs populaires ne retentiſſent-elles pas juſque dans l'enceinte de nos prétendus légiſlateurs, & couvertes des applaudiſſemens d'une multitude égarée n'annoncent-elles pas la durée du délire national ? Qu'on cite un ſeul département où l'on ne trouve pas quelques prêtres perſécutés par des outrages, des empriſonnemens, des exils, des refus & des retards affectés de ſubſiſtance, ou qui ne ſoient pas expoſés au moindre bruit, à être victimes de la prévention, de la haine & de la calomnie ? Qui pourroit répondre enfin que la ſanction refuſée à ces décrets par la juſ-

tice du Roi, ne lui ſera pas un jour arrachée par la force?

Ecoutez donc, miniſtres des autels, toutes les lois de ſang & de mort décernées contre vous.

Iº. SI VOUS NE PRÊTEZ PAS LE SERMENT APPELLÉ CIVIQUE, ce ſerment qui vous eſt interdit par la loi de Dieu, par l'égliſe & par votre conſcience, VOUS NE POURREZ TOUCHER, RECLAMER, NI OBTENIR AUCUNE PENSION, AUCUN TRAITEMENT SUR LE TRÉSOR PUBLIC (1).

Sans doute les tyrans de la patrie vous placent ici entre le parjure & la faim. Sans doute ils ſe parjurent les premiers en foulant aux pieds des décrets dont ils avoient promis tous enſemble, par un ſerment ſolemnel, l'entière exécution, & qui vous aſſuroient ſur le reſte de vos dépouilles un traitement *qui ne pourroit être refuſé, ni ſuſpendu ſous aucun prétexte* (2).

Mais dans cette cruelle alternative n'entendez-vous pas la religion qui vous demande avec tout l'intérêt de la tendreſſe allarmée :

---

(1) Décret du mois de novembre 1791, ſur le clergé, art. IV. — (2) Conſtitution françoiſe, tit. V. art. 2.

» Qui pourroit vous séparer de la charité » de Jésus-Christ? Seroit-ce la misère, la » faim, la nudité (1) «? Voudriez-vous conserver votre vie par un crime, & perdre votre ame pour sauver votre corps? » Vou- » driez-vous par la crainte inutile d'une mort » qu'il faut subir tôt ou tard, vous fermer » l'entrée de l'heureux séjour où l'on pos- » sède une vie qui ne finit point (2) «?

Votre position est affreuse, je le sais. Le combat est terrible. Mais la vérité dont la défense vous est commise ! mais le schisme établi si vous succombez ! mais le salut ou la perte des fidèles qui attendent votre exemple pour se soutenir dans la foi, ou se précipiter dans l'erreur ! mais les remords qui empoisonneroient le reste de vos jours ! mais l'opprobre de l'apostasie, ou la crainte d'un endurcissement plus funeste encore ! mais les avantages de la fidélité ! mais les biens éternels dont vous serez rassasiés, si vous sacrifiez à Dieu toutes les jouissances de cette vie ! » Que de feux allumés pour embraser votre foi, comme le dit St Cyprien (3) «? Que de motifs pour résister à des enne-

(1) Ad rom. 8. 5. — (2) Aug. Epist. 127.
(3) Epist. 24.

mis qui ſeront vaincus en cela même que vous ne leur aurez pas cédé ?

Voyez Achatius, ce célèbre pontife du troiſième ſiècle. » *Ou ſacrifie ou meurs*, lui » diſoit le conſulaire Marcien. Ainſi font les » voleurs de Dalmatie, répondit le coura- » geux évêque, quand ils rencontrent un » voyageur dans un paſſage étroit. Nulle » autre compoſition avec eux que l'argent » ou la vie. Mais ordonnez tout ce qu'il vous » plaira. Je ne renierai pas le Dieu tout puiſ- » ſant, le Dieu éternel, pour reconnoître ceux » que vous avez faits (1) «.

Le parjure ou la faim ! ah ! ce ſort eſt effrayant, je le répète, & il faut de votre part autant de fermeté dans la foi pour en braver la rigueur, qu'il a fallu de férocité dans le cœur de vos ennemis pour en faire une loi. » Car ceux- » là ſont plus heureux qui périſſent par l'épée, » comme le dit un prophète, que ceux qui » meurent par les lenteurs de la famine (2) «. Mais le pain que vous auriez obtenu par un ſerment criminel ſeroit-il plus pur que le pain qu'on avoit offert aux idoles, qu'on préſentoit enſuite à des chrétiens enfermés

(1) Hiſt. eccléſ. de Fleury. liv. 6. — (2) Jerem. 4.9.

dans de ſombres cachots, privés de toute autre nourriture, & qu'ils rejettoient avec horreur ?

Croyez-vous d'ailleurs que le *Père céleſte qui nourrit les oiſeaux du ciel*, ne daignera pas conſerver vos jours par quelques moyens qui vous ſont cachés à préſent, *ſi vôtre ame vous eſt plus précieuſe que la nourriture* (1) ? Croyez-vous que tous les cœurs ſeront fermés pour vous à la charité ? » Et ſi un » ſerviteur fidèle doit plutôt ſouffrir une » mort certaine que de prononcer un ſerment » criminel, comme le dit St Auguſtin (2) «, à plus forte raiſon ne doit-il pas s'y refuſer quand les tréſors de la Providence & le cœur des vrais chrétiens lui laiſſent encore des eſpérances & des reſſources ?

Mais enfin cette vie qu'on veut nous faire acheter aux dépens de l'honneur & du devoir, quel prix y attachez-vous ? quels ſont les avantages qu'elle nous offre ? eſt-ce le ſpectacle de toutes les injuſtices, de toutes les atrocités, de toutes les abominations qui ſont devenues les mœurs & les lois de ce malheureux Empire ? eſt ce l'habitude d'y

(1) Math. 6. 25. — (2) Epiſt. 125.

voir » un peuple innombrable dans le tu-
» multe & l'insurrection ? l'ami déclaré contre
» l'ami ? l'enfant contre le vieillard ? les plus
» ignobles des hommes outrageant impuné-
» ment les plus distingués (1) ? Toutes
» les pierres du sanctuaire dispersées (2) ?
» toutes les bergeries remplies de pasteurs
» qui ne sont venus que pour voler, pour
» égorger & pour perdre (3) ? tous les
» autels environnés de Coré, de Dathan &
» d'Abiron ? mille & mille voix profanes
» s'emparant du droit d'annoncer la parole
» de Dieu pour la corrompre (4) ? tout ce
» que nous avions de saint, de beau &
» d'éclatant profané (5) ? tous les vases con-
» sacrés à la gloire de Dieu enlevés & ravis
» par la force, comme des captifs qu'on
» emmène dans une terre étrangère (6) ? de
» nouveaux Jason achetant le pontificat par
» l'apostasie, poussant l'impudence jusqu'à
» dénoncer comme traîtres à la patrie les
» fidèles Onias qu'ils en dépouillent, &
» quelques uns d'entre-eux, comme d'autres

---

(1) Isa. 3. 5. — (2) Jer. 4. 1. — (3) Joan. 10. 10. (4) 2. cor. 2. 17. — (5) 1. Mach. 2. 12, — (6) 1. Mach. 2. 9.

» Ménélaüs, n'apportant à cette dignité que » le cœur d'un cruel tyran & la colère d'une » bête farouche (1) « ? Ah ! ſi la religion ne nous commandoit la patience, combien de fois au contraire chacun de nous ſe ſeroit écrié avec le célèbre Mathias : » malheur à » moi ! ſuis-je donc né pour voir l'affliction » du peuple fidèle & le renverſement de la » ville ſainte (2) « ? Mais *nous ne devons être ni ſurpris, ni abattus, quand il nous arrive quelque grande affliction* (3). » Nous ne ſommes » point enrôlés pour refuſer le combat, & » puiſque nous devons mourir une fois, mou- » rons pour devenir immortels (4).

Tel eſt le premier genre de perſécution qui vous fut préparé par des hommes qui ſe diſent vos compatriotes, vos amis, vos frères, les défenſeurs de la liberté ; par des hommes que vous aviez élevés peut-être dans les principes de la foi, & qui ſont devenus tout-à-coup les plus hardis ſectateurs de cette extravagante impiété qui *s'eſt allumée comme un feu*, ſelon l'expreſſion de l'écriture, *s'embraſant comme dans l'épaiſſeur d'une forêt & qui*

(1) 2. Mach. 4. 25. — (2) 1. Mach. 2. 7. — (3) 1. Petr. 4. 12. — (4) St. Cypr. Epiſt. 55.

ne pouſſe en haut que des tourbillons de fumée (1). Image trop fidèle de ſes progrès, de ſes ravages, de ſes ruines parmi nous & des ténèbres dont elle a couvert ces régions infortunées.

Mais ce n'eſt pas aſſez pour aſſouvir leur haine contre les apôtres de l'unité catholique. Comme s'ils craignoient que vous n'échappiez à la faim par des reſſources qui ne ſont pas de leur dépendance, ils ſe ménagent d'autres moyens de vous tourmenter.

II°. AU PREMIER TROUBLE QUI SURVIENDRA, DANS LE LIEU QUE VOUS HABITEZ, VOUS SEREZ SOUPÇONNÉ D'EN ETRE LES AUTEURS ET COMME TELS POURSUIVIS DEVANT LES TRIBUNAUX (2).

Quelle police, grand Dieu! préſumer le crime avant qu'il exiſte! en accuſer des hommes tranquilles peut être dans leurs foyers, au moment qu'il ſe commet ailleurs, ſans autre preuve contre eux que le refus d'être infidèles aux devoirs de leur état! de quel code barbare a-t-on donc emprunté cette

(1) Iſa. 9. 18. — (2) Décret déja cité, art. VI.

loi ? & comment dans une assemblée de 700 hommes la majeure partie a-t-elle pu l'adopter ? qu'étoient donc devenues alors la justice, la raison & l'humanité ?

N'importe. Toutes les persécutions sont prédites aux chrétiens. Leur chef adorable les a souffertes le premier, & son exemple comme ses préceptes leur offrent encore dans cette occurrence malheureuse des règles de conduite.

» Si le monde vous hait, dit Jésus-Christ, » sachez qu'il m'a haï avant vous. Le ser- » viteur n'est pas plus grand que le maître (1). » Mais lorsqu'on vous mènera devant les » magistrats & les puissances, ne vous mettez » point en peine comment vous vous défen- » drez, ni de ce que vous leur direz ; car » le Saint-Esprit vous enseignera à cette heure- » là même, ce qu'il faudra que vous di- » siez (2) «.

Laissez donc agir tous les factieux déchaînés contre votre fidélité à la loi divine, tous leurs correspondans en violences, en séditions, en calomnies, & paroissez devant les tribunaux de la terre, sans crainte, sans

(1) Joan. 15. 18. — (2) Luc. 12. 11.

murmure ; avec autant de prudence que de ſimplicité, *comme des brebis au milieu des loups* (1). Sans doute la connoiſſance de notre foibleſſe ne ſerviroit qu'à nous déſeſpérer, ſi Jéſus-Chriſt ne nous promettoit que ſon eſprit ſuppléera à tout. Mais il n'y a ni ſurpriſe, ni défaut de talent, ni ignorance qui puiſſe nuire à la cauſe de la vérité dans un cœur qui eſt prêt à la ſoutenir.

C'eſt ainſi que vous allez entendre ſaint Chriſoſtôme développer cette promeſſe évangélique.

» Quand nous n'avons à diſputer qu'avec » nos amis, dit cet éloquent pontife, il » ſemble que Dieu nous laiſſe à nous, & » qu'il veut que nous nous mettions nous-» mêmes en peine de ce que nous pouvons » dire. Mais quand nous ſommes devant le » tribunal d'un juge ſévère, environnés d'une » populace furieuſe, & que tout eſt capable » de nous frapper de terreur, il nous aſſiſte » alors de la force pour être fermes de cœur » & d'eſprit, & pour répondre avec har-» dieſſe, ſans bleſſer en rien ni la vérité,

(1) Math. 10. 16.

» ni la juſtice..... Voyez les apôtres. On
» ne pouvoit ſouffrir qu'ils parlaſſent pour
» ſe juſtifier & pour défendre la vérité de
» leur doctrine. On les regardoit comme des
» corrupteurs qu'il falloit exterminer & con-
» damner aux plus effroyables ſupplices. *Voilà*,
» diſoient-ils, *ces perſonnes qui troublent toute*
» *la terre, ces ſéditieux qui ont oſé parler contre*
» *les édits de Céſar, en appellant Jéſus-Chriſt*
» *Roi.* Ainſi les juges étoient prévenus contre
» eux par de fauſſes impreſſions, & il étoit
» beſoin d'avoir une force & une lumière
» toute divine pour perſuader ces deux cho-
» ſes : l'une, que la doctrine qu'ils prêchoient
» étoit véritable, & l'autre, qu'elle n'étoit
» point contraire aux lois civiles & aux in-
» térêts de l'état. Cependant nous ſavons
» avec quelle ſageſſe ils ſe ſont conduits dans
» de ſemblables rencontres. Nous ſavons
» qu'ils ſe ſont purgés de toutes ces fauſſes ac-
» cuſations, que le monde a reconnu qu'ils
» étoient les ſauveurs de la terre, les bien-
» faiteurs, les pères communs de tous les
» hommes, & qu'ils ſe ſont acquis cette ré-
» putation par leurs longs travaux & par une
» extrême patience (1) «.

(1) Serm. 33.

Oh ! que nous ſerions heureux, ſi un pareil triomphe nous étoit réſervé ! quelle douce conſolation ſuccéderoit à nos malheurs, ſi après *nous être comportés comme des miniſtres de Dieu, dans les néceſſités préſentes, dans les ſéditions, parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la bonne & la mauvaiſe réputation* (1), nous avions détrompé ce peuple égaré qui nous accuſe d'être ſes ennemis, qui nous impute tous les attentats qu'on lui fait commettre à lui-même contre nos perſonnes, nos droits, notre repos & notre liberté ! débarraſſé alors du funeſte bandeau que la prévention & le délire ont placé ſur ſa raiſon par les mains du fanatiſme philoſophique, il ne diroit plus que nous avons rejetté le ſerment appellé *civique* pour conſerver nos poſſeſſions temporelles, tandis que nous avons perdu nos fortunes & nos places, en refuſant de nous y ſoumettre. Il verroit que nous n'avons penſé qu'à ſon ſalut & au nôtre, en combattant pour la foi catholique. Il verroit que ſi nous n'étions attachés qu'aux dignités de la terre, nous en aurions acheté quelques-unes par une baſſe complaiſance pour nos ſpoliateurs, &

(1) 2. Cor. 5. 4.

que nous aurions flatté ſes propres paſſions pour éviter ſa fureur & ſes outrages. Il verroit que *nous n'avons fait tort à perſonne, que nous n'avons corrompu l'eſprit de perſonne, que nous n'avons pris le bien de perſonne* (1); mais que nous avons tout bravé, que nous nous ſommes expoſés à manquer de tout, malgré l'habitude d'une vie plus commode, malgré le grand âge d'un grand nombre d'entre nous, malgré l'impoſſibilité de ſortir de l'état que nous avons embraſſés ſous la garantie de la loi, & de nous livrer à d'autres fonctions dans l'ordre civil. Il verroit en un mot que notre conduite eſt conforme à nos devoirs; & il ſauroit diſtinguer l'égliſe de Jéſus-Chriſt de cette égliſe *conſtitutionnelle*, fondée ſur le menſonge & l'uſurpation, établie par la violence, toute couverte de mépris, *ſéparée par elle-même de l'eſprit de Dieu* (2), ne diſtribuant que le ſacrilége & la mort, & dont l'impiété ne ſe ſert que comme d'un maſque qu'elle jettera loin d'elle, dès qu'elle pourra paroître avec toute l'aſſurance & l'audace qui lui ſont propres.

Mais en attendant tout ce que la Provi-

(1) 2. Cor. 7. 2. — (2) Jud. 19.

dence voudra permettre ou diriger ſur ces évènemens, examinons encore comment vous devez ſoutenir les autres genres de perſécution dont vous êtes menacés.

III°. S'IL SURVIENT QUELQUES TROUBLES DANS LE LIEU QUE VOUS HABITEZ ET DONT LES OPINIONS RELIGIEUSES SOIENT LA CAUSE, VOUS EN SEREZ ÉLOIGNÉS PROVISOIREMENT (1).

C'eſt-à-dire que ſi dans le lieu de votre demeure, il ſe trouve un de ces méchans *qui ont en abomination tous ceux qui ne parlent que dans la droiture & la vérité* (2), qu'orateur de carrefours & de places publiques il raſſemble autour de lui une populace crédule & groſſière, qu'un ſeul mot de religion ſorte de ſa bouche ſacrilége, & qu'il excite de la rumeur dans des eſprits d'autant plus faciles à ſéduire qu'ils ſont plus ignorans & plus craintifs, vous ſeuls ſerez coupables des intentions comme des effets de ſes diſcours ſéditieux; & à l'inſtant, ſans enquête, ſans examen, ſans preuve, vous ſerez arrachés de votre aſyle pour être conduits, en quel lieu? Par-tout où il plaira à des hom-

(1) Décret déjà cité. — (2) Amos 5. 10.

mes

mes qui ont juré de maintenir les lois ſchiſmatiques que vous réprouvez, qui ont fait preuve de zèle dans la ſubverſion ſcandaleuſe du trône & de l'autel, & qui ſont néceſſairement remplis de prévention contre vous, ſi ce n'eſt de malice & de haine. De quelle manière encore ſerez-vous expulſés de votre réſidence? Sans doute au milieu d'une cohorte armée. Sans doute à travers les huées & les injures de ces prétendus *citoyens*, enfantés par l'eſprit de révolte, toujours prêts à ſe couvrir de ſang pour manifeſter leur *patriotiſme*, depuis que les aſſaſſinats & les incendies juſtifiés ou excuſés par ceux là mêmes qui ont prétendu nous donner des lois ſociales, ſont devenus des *vertus civiques*, & que parmi nous *tout ſe tourne à l'infamie*, ſelon l'expreſſion de ſaint Chriſoſtôme (1). Mais pour combien de tems enfin ſerez-vous exilés? Autant qu'il conviendra à vos perſécuteurs. Car ici tout eſt à leur diſpoſition. Tout eſt arbitraire. Nul terme n'eſt fixé. Nulle sûreté promiſe. Nul refuge aſſigné, & il pourroit arriver que *pourſuivis juſque ſur les montagnes, environnés de piéges juſque dans les dé-*

(1). Serm.

THE NEWBERRY LIBRARY

ſerts (1), vous ne trouviez pas même un lieu pour repoſer votre tête. Trop heureux encore ſi, comme ſaint Chriſoſtôme, vous ne rencontrez pas ſur votre route de nouveaux *Pharétrius* qui vous forcent à fuir, à travers les ténèbres de la nuit, par des chemins affreux, & malgré les maladies qui auroient pu vous ſurvenir (*). Car, on le ſait, ce ſont les faux pontifes & les faux paſteurs qui, très-ſouvent, excitent des ſéditions contre les véritables.

Mais voici ce que Jéſus-Chriſt vous fait

---

(1) Jer. Lam. 4. 19.

(*) Saint Chriſoſtôme, envoyé en exil dans une petite ville d'Arménie, ſe trouvant forcé par une fièvre violente de s'arrêter à Céſarée, Pharétrius, évêque ſchiſmatique, jaloux des égards qu'on y témoignoit à ce ſaint pontife, ſuſcita une ſédition pour l'en faire ſortir. Une dame chrétienne, touchée de la violence qu'il éprouvoit, le fit prier de ſe retirer dans ſa maiſon de campagne, & donna des ordres pour qu'il y reçût tous les ſoulagemens & toute la ſûreté qu'il pouvoit deſirer. Mais l'impitoyable Pharétrius l'ayant appris, le força encore d'en ſortir au milieu de la nuit & de fuir les barbares, dont on le menaçoit, par un chemin très-rude, où il fut renverſé de ſa litière. — *Hiſt. eccléſ. de Fleury. liv.* 21.

entendre pour vous consoler & vous soutenir dans vos séparations les plus cruelles : » Vous serez bien heureux lorsque les hommes vous sépareront, vous traiteront injurieusement, & qu'ils rejetteront votre nom » comme mauvais à cause du fils de l'homme. » Réjouissez-vous en ce jour là & tressaillez » de joie, parce qu'une grande récompense » vous est réservée dans le Ciel (1) «.

Certes il est triste de rompre tous les liens du sang & de l'amitié, de s'arracher brusquement à des habitudes innocentes & tranquilles, à la douce satisfaction peut-être d'une vie laborieuse & d'un travail utile, pour errer au gré d'une multitude insensée. Mais l'amour que nous devons à Jésus Christ ne doit il pas l'emporter sur tout autre attachement ? mais *celui qui aimeroit son père & sa mère plus que Jésus-Christ ne seroit-il pas indigne de lui* (2) ? mais la terre n'est-elle pas au seigneur, comme le dit saint Chrisostôme ? ne le trouve t-on pas par-tout ? & quand on est séparé des choses terrestes pour le servir, déjà n'est-on pas étranger à son pays, demande saint Cyprien.

(1) Luc. 6. 22. — (2) Math. 10. 27.

» Que perſonne, continue cet illuſtre mar-
» tyr, ne ſoit donc épouvanté de l'horreur
» de la ſolitude où il ſera contraint de ſe
» retirer. Celui-là n'eſt pas ſeul que Jéſus-
» Chriſt accompagne, celui-là n'eſt pas ſeul
» qui conſervant le temple de Dieu, n'eſt
» point ſans Dieu quelque part où il ſoit;
» & quand s'enfuyant dans les montagnes, il
» ſeroit tué par des voleurs; ou déchiré par
» des bêtes féroces; ou qu'il mourroit de
» faim, de ſoif & de froid; ou que montant
» ſur la mer il ſeroit ſubmergé par la tem-
» pête, Jéſus-Chriſt regarde par-tout com-
» battre ſon ſoldat & lui donne après ſa
» mort la même récompenſe qu'il a promiſe
» à ceux qui meurent pour la défenſe de
» ſon nom. La gloire du martyr n'eſt pas
» moindre pour ne pas mourir publiquement,
» lorſque c'eſt pour Jéſus-Chriſt qu'on meurt.
» Un martyr n'a pas beſoin d'autres témoins
» que de celui qui éprouve & couronne
» les martyrs (1) «.

En eſt-ce aſſez pour la fureur de vos ennemis ? ſeront-ils ſatisfaits s'ils vous

(1) Epiſt. 55.

forcent à une vie errante & fugitive ? Non. Il faut à leurs regards avides de malheurs, des victimes toujours préſentes & chargées de fers. On a vu des martyrs laſſer la rage de leurs bourreaux, & par une patience admirable les convertir à la foi. Mais aujourd'hui plus vous montrez de fermeté & d'innocence à vos perſécuteurs, plus il redoublent de haine & de violence contre vous. Lâches déſerteurs de la foi de nos pères, vils parjures des ſermens qu'ils ont prononcés aux pieds des autels & dans les mains même de cette nation qu'ils couvrent de misère & d'opprobre, ſemblables à Julien, l'apoſtaſie les a rendus féroces; & il n'en eſt pas un, qui durant l'exercice de ſon pouvoir uſurpé, ne pût s'appliquer ce que Nicéphore répondoit à un ſerviteur fidèle qui l'engageoit à gouverner ſon empire avec douceur & juſtice : » Dieu m'a endurci le » cœur. Que peut-il arriver de bon à ceux » qui ſont ſous ma main (1) « ?

IV°. APRÈS AVOIR IMAGINÉ LES PRÉTEXTES LES PLUS INJUSTES POUR VOUS EXPATRIER, ILS SE SONT ENCORE RÉSERVÉ

(1) Hiſt. eccléſ. l. 45.

CELUI DE VOUS JETTER DANS D'AFFREUX CACHOTS (1).

Eh bien ! félicitez-vous de cet excès de tyrannie. C'eſt ici le plus beau moment de votre triomphe. » A des gens dévoués à Dieu & » qui font hautement profeſſion de leur foi, les » chaînes ne ſont pas des chaînes, mais des » ornemens. Les marques qu'elles impriment » ſur le corps des chrétiens ſont plutôt des » marques d'honneur que des marques d'igno- » minie (2) «.

Voilà ce qui faiſoit dire auſſi à St Chriſoſtôme, *qu'il eſt plus beau d'être enchaîné pour le Chriſt qu'aſſis à ſa droite* (3). Voilà pourquoi l'apôtre qui a été la lumière & le modèle de tous les docteurs de l'égliſe, s'eſt écrié avant eux : » Faut-il me glorifier ? faut-il » prouver que je ſuis le véritable miniſtre » de Jéſus-Chriſt ? J'ai enduré pluſieurs fois » la priſon. J'ai été battu de verges. J'ai » ſouffert toutes ſortes de travaux & de » fatigues (4) «.

Qu'une foi pure & ſolide porte donc en

---

(1) Décret déjà cité. — (2) Cyprien épiſt. 66. — (3) De Expoſ. in épiſt. ad Epheſ.

(4) 2 Cor. 11.

vous des ſentimens ſi ſublimes, & vous ſurmonterez toutes les horreurs de la priſon : le ſilence, les ténèbres, la faim, la ſoif, la nudité. Comme Paul & Silas vous y chanterez des hymnes à la louange de Dieu, & peut-être comme eux encore, y verrez-vous la grace ſe ſervir de votre exemple pour ramener à la vérité juſqu'à ceux-là même qui ſeront chargés de votre détention (1).

Non rien ne pourra ébranler votre courage, ni enchaîner vos vertus, ſi vous êtes priſonniers de Jéſus-Chriſt. C'eſt envain que d'impitoyables geoliers vous fatigueroient de leur préſence, & qu'ils s'efforceroient d'aſſervir votre volonté en tourmentant votre corps. Libres, indépendantes juſque dans les fers, ſortant malgré eux de l'eſpace étroit où ils vous tiennent enfermés, votre ame, vos penſées s'affranchiront de tous les liens pour ſe tranſporter juſqu'à Dieu, & les tortures de l'eſprit ſeront pour eux bien plus que pour vous. C'eſt envain qu'irrités de votre patience les tyrans de la patrie prolongeroient votre captivité, » la longueur du tems ne » fera qu'accroître vos mérites. Autant de

(1) Act. apoſt. 16. 25.

» jours de priſon, autant de nouveaux ſujets » de louanges. Celui qui ſouffre la mort ne » triomphe qu'une fois, mais celui qui ſouf- » frant ſans ceſſe combat contre la douleur » & n'en eſt point ſurmonté, triomphe tous » les jours (1) «. C'eſt envain que la mort elle-même ſe préſenteroit à vous avec tous ſes appareils. Bien loin de la redouter, vous en bénirez l'approche & ſes ſuites. » Quelle » joie de ſortir d'ici au milieu des gênes & » des tortures, qui ſont le gage le plus aſſuré » de notre eſpérance! de fermer un moment » les yeux aux hommes & au monde, & » de les ouvrir auſſi-tôt pour voir Dieu & » Jéſus-Chriſt! quel bonheur d'être retiré ſi » promptement de cette vie, pour être mis à » l'heure même dans le royaume des cieux! (2) «.

Tandis que vos perſécuteurs vous tiendront ainſi dans les fers, tandis qu'ils vous éprouveront par toutes ſortes de tourmens, je ne ſerois pas étonné qu'ils vinſſent à vous armés de tous les ſophiſmes, de toutes les promeſſes de fortune & de liberté qui leur ont acquis

---

(1) Saint Cyprien. epiſt. 15. — (2) Idem. exhort. ad mart.

tant de ſchiſmatiques & d'apoſtats. Tous les moyens ſervent à leurs vues, & ils n'en négligent aucun pour parvenir à enlever à la verité ſes amis & ſes défenſeurs (*). Mais alors rappellez-vous ces 42 martyrs qui furent expoſés à la même tentation, & donnez à

(*) Pour prouver que la ſuppoſition que je fais ici n'eſt point imaginaire, je citerai des faits très-authentiques, & qu'il n'eſt pas inutile d'apprendre au Public. La veille du jour fixé à tous les curés de Paris pour prêter le ſerment civique, trois principaux acteurs de la révolution, M. Duport, miniſtre de la juſtice, M. Bailly, maire de Paris, M. Démeunier, membre de la première aſſemblée nationale, transformés tout-à-coup en théologiens & en docteurs de l'égliſe, comme en légiſlateurs & en hommes d'état, ſe préſentèrent, à onze heures du ſoir, chez M. l'abbé Marduel, curé de St-Roch, pour l'engager à la preſtation de ce ſerment, & lui perſuader qu'aucune raiſon ne devoit y mettre obſtacle. M. Bailly fit la même démarche auprès de M. l'abbé de Pancemont curé de St-Sulpice; mais toute l'égliſe gallicane a été inſtruite de l'invincible fermeté, & du courage héroïque de ces paſteurs, auſſi diſtingués par leurs vertus & leurs lumières, que par l'eſtime & la confiance qu'ils ont toujours méritées.

Les trois tentateurs ſe transportèrent auſſi, pendant la nuit, chez un autre curé d'une grande paroiſſe de la capitale, dont la chûte a étonné & affligé les fidèles.

l'égliſe le même exemple qu'elle a conſigné dans ſon hiſtoire.

» Le calife *Moutaſem*; autrement *Abou* » *Iſaac*, ayant emmené captifs pluſieurs offi- » ciers de l'armée de l'empereur Théophile, » l'an de Jéſus-Chriſt 838, les fit mettre aux » fers dans une priſon fort obſcure, ſans au- » tre nourriture que du pain & de l'eau; » point de lit, & des haillons pour vêtemens. » Voyant leurs forces conſumées, leurs corps » atténués par la longueur & la dureté de ces » traitemens, il leur envoya des docteurs » muſulmans pour les engager à embraſſer » leur religion. En uſeriez-vous ainſi, deman- » dèrent les chrétiens à ces docteurs, ſi vous » étiez à notre place? Sans doute répondirent » les muſulmans, car il n'y a rien de plus » cher que la liberté. Et nous, dirent les » chrétiens, nous ne prenons point conſeil » ſur la religion de ceux qui ne ſont pas » fermes dans la leur; & ils les renvoyèrent » confus. Ils demeurèrent ſept ans dans cette » affreuſe priſon, réſiſtant à toutes les épreuves, » à toutes les offres de fortune qui leur étoient » faites, & n'en ſortirent que pour aller au » martyre (1) «.

(1) Hiſt. eccléſ. par Fleury. liv. 48.

L'avez-vous remarqué ? Tous ces illuſtres martyrs étoient officiers de l'empereur. Ah ! j'aime à le croire. Si nos chevaliers françois étoient menacés du même ſort, les mêmes vertus couronneroient leur bravoure. Combien il en eſt déjà parmi eux qui ont proteſté avec un courage héroïque contre toutes les innovations qui déſolent l'égliſe & qu'elle réprouve ? Combien qui ont juré de mourir, s'il le falloit, pour leur Dieu comme pour leur Roi, & qui ont conſigné leurs ſentimens dans des écrits qui porteront leur nom & leur gloire à la poſtérité ?

Jettons enfin un coup d'œil ſur le dernier article de ce code tyrannique.

V°. TOUS LES TRAITEMENS, TOUTES LES PENSIONS DONT ON NOUS AURA PRIVÉS, SERONT DISTRIBUÉS AUX INDIGENS (1).

Quelle noirceur ! quelle atroce perfidie ! Ne diroit-on pas qu'on veut exciter contre nous la fureur de ceux qui n'ont rien, en flattant leur cupidité, & qu'on leur promet une récompenſe pour tous les outrages qu'ils nous

(1) Mêmes décrets, art. XVI.

feront essuyer? Ne diroit-on pas que semblables aux Néron, aux Domitien qui condamnoient les martyrs à être dévorés par des bêtes féroces, dans un lieu appellé *les plaisirs du peuple*, ceux qui le conduisent aujourdhui n'ont plus que du sang à lui offrir pour l'intéresser & le satisfaire, & qu'en renouvellant ces spectacles abominables, ils voudroient replonger le genre humain dans la barbarie d'où l'évangile l'avoit tiré?

Sachez-le, cependant, cruels ennemis de notre foi! Les malheureux qui se couvriront de nos dépouilles en insultant à nos personnes, nous les plaindrons encore; nous les aimerons encore; n'eussions nous qu'une obole à leur donner, qu'un verre d'eau froide à leur offrir, nous les partagerons avec eux au nom de Jésus-Christ, quand ils seront dans le besoin.

Dites maintenant si c'est là l'esprit & le cœur des factieux! Dites si en nous traduisant sans cesse devant la multitude égarée, sous ce nom odieux, vous avez pu prouver qu'un seul de nous l'eût mérité! » Dites si » jamais nous nous sommes assemblés pour » procurer la perte de quelqu'un, si en quel- » que état que nous nous trouvions, nous

» offenſons perſonne, nous faiſons injure à » perſonne (1) « ! Dites ſi nous n'avons pas toujours enſeigné au peuple qu'il devoit rendre à Céſar ce qui appartient à Céſar, & que *ce ſeroit une auſſi grande erreur de refuſer aux puiſſances légitimes l'honneur, la fidélité, les tributs, ſous prétexte que nous ſommes chrétiens, que d'accorder quelque autorité ſur la foi aux adminiſtrateurs des choſes temporelles* (2)? Nous des factieux! ..... mais ſavez-vous à qui ce titre appartient? » C'eſt à ceux qui en- » tretiennent des intelligences pour ruiner les » gens de bien qu'ils haïſſent, & qui par » une conjuration criminelle élèvent leur voix » contre le ſang des innocens (3) «. C'eſt à ceux qui déclarent que *nul ne doit être inquiété pour ſes opinions même religieuſes* (4); & qui nous raviſſent notre état, notre ſubſiſtance, notre tranquillité, notre honneur, s'il étoit poſſible, parce que nous ne nous proſternons pas ſtupidement devant la nouvelle idole de leur fol orgueil. C'eſt à ceux qui déclarent que *tout citoyen peut parler, écrire, imprimer*

(1) Tertul. apolog. 39. — (2) Aug. expoſ. epiſt. ad Rom. prop. 72. — (3) Tertul. apolog. 40. — (4) Déclar. des Droits de l'homme, art. X.

librement (1) ; & qui nous dénoncent, nous outragent, nous mettent en fuite ou dans les fers, parce que nous ſoutenons les principes d'une religion qui nous a conſacré à Dieu, & qui doit être indépendante des hommes pour les conduire à la vérité comme au bonheur. C'eſt à ceux qui tolèrent la publicité de toutes les ſuperſtitions, de toutes les erreurs de l'eſprit, de tous les égaremens du cœur ; & qui refuſent à nous ſeuls la liberté de raſſembler les fidèles dans nos temples ſacrés, d'y prêcher la foi catholique, d'y inſtruire les enfans, d'y conſoler les malheureux, d'y ſoutenir les vieillards, d'y recueillir les aumônes, & d'y prier tous enſemble pour la paix & la proſpérité de l'empire. C'eſt à ceux qui multiplient ſans nombre des ſpectacles licentieux ; & qui renverſent les autels de l'agneau ſans tache, ferment nos baſiliques ſaintes, ou les convertiſſent en autant d'écoles de corruption, de révolte & d'anarchie. C'eſt à ceux qui après avoir briſé le vaiſſeau de l'égliſe & celui de l'état contre des écueils qu'ils ont eux-mêmes multipliés de toute part, attribuent toutes les pertes

(1) *Ibid.*

& tous les malheurs qui en ſont la ſuite, aux victimes innombrables qu'ils ont faites. C'eſt à ceux qui prétendent ramener parmi nous la ferveur des premiers chrétiens, s'en conſtituer les apôtres ; & qui ſe jouant de tous les cultes, rejettant loin d'eux juſqu'aux lâches apoſtats qui ont ſecondé leurs ſacriléges entrepriſes, vivent en athées, meurent en impies, & vont ſouiller de leurs reſtes impurs les monumens ſacrés qui leur ſervent de tombeaux ; à moins que par un jugement inoui & qui révèle d'avance leur réprobation à l'univers, leurs dignes proſélytes n'en effacent le nom de Dieu & tous les emblêmes de la foi, pour les rendre auſſi profanes qu'eux-mêmes.

Voilà donc tous les différens genres de perſécution décrétés contre nous, & tous les motifs de courage & de fidélité que la religion nous préſente pour les ſoutenir.

Telle eſt auſſi la conduite que le ciel protecteur de l'égliſe gallicane a fait tenir à tous les pontifes qu'il avoit établis pour la gouverner (1). Ni les outrages, ni l'exil, ni la

(1) Poſuit epiſcopos regere eccleſiam Dei. Act. Apoſt. 20. 28.

misère, ni les cris de mort qu'on a fait entendre ſi ſouvent autour d'eux, n'ont encore pu les entraîner dans le ſchiſme. Plus fidèles & plus courageux au contraire, à meſure qu'on les arrachoit à leurs ſiéges, tantôt comme *Athanaſe*, il ont proteſté hautement contre les *Grégoire* qui avoient l'inſolence d'y monter; tantôt comme *Eugêne* de Carthage, en s'éloignant malgré eux de leurs ouailles, *ils les conjuroient par la majeſté de Dieu & l'avènement de Jéſus-Chriſt de demeurer fermes dans la foi.* Tantôt comme *Cyprien*, du fond de la retraite *où la condition du tems les retient*, ils ſe rendent en quelque façon préſents à leurs égliſes par des lettres inſtructives; & toutes leurs voix réunies à celle du ſouverain pontife, ont fait briller la vérité de l'éclat le plus majeſtueux, & imprimé ſur le menſonge, le ſchiſme & l'erreur, les ſignes ineffaçables, de la confuſion & de la honte.

Combien de paſteurs fidèles ont imité leur exemple! Combien nous en avons vu courir les mêmes dangers, montrer le même zèle & n'emporter au ſortir des habitations d'où on les chaſſoit avec violence, que la certitude

du

du besoin, la haine des ingrats & le regret de n'être plus utiles au salut de leurs frères ? (*)

Combien d'autres prêtres encore dans tous les rangs de la hiérarchie sainte, ont préféré l'amour du devoir, la paix de la conscience, la perte de leurs espérances sur la terre, à toutes les voies de fortune que le schisme leur avoit ouvertes ?

Non l'église de France n'a point été vaincue par l'erreur. Si quelques uns de ses ministres ont succombé à la crainte de la misère, à la terreur des méchans, le plus grand nombre est resté debout avec tous ses chefs ; & pour trouver assez de faux pasteurs qui eussent la témérité de s'asseoir à la place

---

(*) Un de ces pasteurs, selon le cœur de Dieu, chassé de sa cure, où il nourrissoit son père & sa mère fort avancés en âge, n'ayant plus de ressources pour fournir à leurs besoins les plus pressants, que dans le travail de ses mains, s'est rendu avec eux à Paris d'où il n'étoit pas éloigné, & sous un habit étranger à son état il a porté de l'eau pour le public pendant plusieurs mois . . . Viens contempler ce martyr de la foi & de la piété filiale, lâche intrus que le parjure a conduit à sa place ! & si tu n'es pas encore mort à tous les sentimens de religion & d'humanité, dis-moi ce qui se passe au fond de ton cœur.

des véritables, il a fallu rappeller au miniſtère ſacré tous ceux que la vigilance épiſcopale en avoit exclus; fouler aux pieds toutes les règles canoniques ſur les qualités, les épreuves, les examens, les interſtices, la maturité d'âge néceſſaires à l'ordination ſainte; permettre à l'eſprit de vertige & d'erreur de ſe faire entendre juſque dans la chaire de vérité. Que dis-je? il a fallu décréter l'apoſtaſie, applaudir au parjure, ſoutenir l'impudicité juſque ſur les marches de l'autel.

Ouvre donc les yeux, peuple abuſé, & reconnois enfin de quel côté ſe trouve l'égliſe de Jéſus-Chriſt. Comment peux-tu penſer que ce divin légiſlateur ait confié le ſoin d'en régler la diſcipline & la conduite à ces enfans du ſiècle qui n'ont paru ſe réunir que pour blaſphémer ſa doctrine, combattre ſon autorité, abjurer ſes conſeils, appeller au milieu de ſon peuple toutes les ſuperſtitions de la terre, diſtraire de l'ordre ſocial tous les rapports de l'homme avec lui?

Et ces prêtres qu'ils t'ont donnés en ſe jouant d'eux-mêmes & de ta crédulité, comment peux-tu penſer qu'ils ſont les diſpenſateurs de ſes myſtères & des dons de ſa grace? Ne les as-tu pas vus, preſque tous, appellés

à l'épiſcopat & au gouvernement des paroiſſes, par ces factions infernales qui préparent les incendies, commandent le brigandage, aiguiſent les poignards & en diſtribuent le ſalaire infame? Ne les as-tu pas vus jettés dans l'urne d'élection par des hommes qui ne leur connoiſſoient d'autres qualités que celles qui devoient les en exclure : le zèle de l'erreur, la révolte contre l'égliſe, & dont pluſieurs peut-être étoient étrangers à notre culte? Ne les as-tu pas vus conſacrés ou envoyés par des évêques qui n'avoient aucune juriſdiction à leur communiquer; que le ſouverain pontife a déclarés *parjures, coupables de défection, gagnés par ambition ou par fourberie* (1) : *plus corrompus de jour en jour*: (2) *dignes ſucceſſeurs d'un célèbre ſchiſmatique* (3), *& qui ne leur ont impoſé que des mains ſacriléges* (4)? Ne les as-tu pas vus s'introduire dans les temples du Dieu de paix, ſous l'appui d'une cohorte armée? monter à l'autel, au chant de ces paroles atroces qui ne reſpirent que le carnage, & qui ſont devenues

(1) L'évêque d'Autun. Voyez le Bref du 13 avril 1791. — (2) L'évêque de Lydda. — (3) L'évêque de Babylone. — (4) Voyez le même Bref.

des cris de joie & de ralliement jusque dans la bouche des enfans? Ne les as-tu pas vus & ne les vois-tu pas tous les jours exercer des fonctions qui leur sont interdites (1), rendre pour toi les sacremens *de nulle valeur* (2), *trafiquer de ton ame pour satisfaire leur avarice* (3); & par une accumulation de sacriléges que tu partage avec eux, t'associer à leur perte éternelle?

Et cependant tu t'obstine à les suivre. Tu vas les écoûter dans leurs chaires empestées! Tu leur demande des bénédictions nuptiales qui ne sont qu'apparentes, & qui ne peuvent sanctifier tes alliances par ce *grand sacrement qui est en Jesus-Christ & en son église* (4)! Tu les appelle à ton lit de mort pour t'ouvrir les portes d'un empire dont ils n'ont pas les clefs! Grand Dieu, quel aveuglement! N'est-ce pas là, comme le disoit un prophête, *porter sur son cœur le bouclier du crime* (5)!

Mais reposons-nous de cet effroyable scandale sur un spectacle que le ciel lui-même nous a préparé, & dont le souvenir fera l'édification de tous les siècles chrétiens.

---

(1) Bref du Pape. — *ibid.* — 2 Pet. 2. 3. — (4) Ephes. 5 32. — (5) Jer.

Paroiſſez, filles du Seigneur! venez prendre place parmi les confeſſeurs de la foi, vous toutes qui avez donné au monde qui n'en étoit pas digne, l'exemple de la fidélité la plus parfaite & du courage le plus invincible!

Depuis long-tems on publioit de toutes parts, que vous étiez autant de victimes enchaînées à l'autel par des mains parricides & barbares; que ſi l'on briſoit vos liens & qu'on ouvrît les portes de vos demeures ſaintes, bientôt on vous verroit abjurer votre état & rentrer dans le monde que vous aviez quitté ſans réflexion. Mille & mille théâtres infâmes retentiſſoient de ces calomnies contre vous, comme ſi c'eût été de votre aveu: & des femmes perdues de mœurs & d'honneur, ſouillant votre coſtume ſur la ſcène, avoient l'audace de vous y prêter leurs ſentimens d'une manière auſſi atroce que ſcandaleuſe. Toutes les ſectes anti-chrétiennes, tous les libertins, tous les oiſifs, tous les enfans de la terre qui n'ont jamais eu de relation avec vos penſées & encore moins avec vos vertus, venoient applaudir à ces inſultantes déclamations. Se croyant alors autoriſée par les ſuffrages d'un peuple corrompu, ſe perſuadant

que vous y joindriez les vôtres, l'impiété s'avance au grand jour, renverse vos barrières sacrées, vous appelle parmi les amis du siècle, vous y promet des secours, vous menace de sa fureur si vous résistez, ravit jusqu'aux ornemens de vos saints tabernacles pour vous effrayer par l'idée de la destruction, suscite contre vous les outrages d'une multitude effrénée, d'une troupe de malheureux que vous aviez nourris, instruits, soulagés jusqu'alors peut-être : & vous êtes insensibles à toutes les offres qu'on vous fait ! & vous redoublez de ferveur & de zèle quand on vous propose un genre de vie plus à portée des sens & de l'amour-propre ! & au moment même qu'on veut briser vos liens, vous allez les resserrer aux pieds des autels ! & tandis qu'on vous menace de toutes les horreurs de la misère, de toutes les cruautés de la persécution, supérieures à toutes les craintes, plus fortes que la nature, vous vous jettez dans le sein de la Providence ! vous déclarez toutes ensemble que vous périrez, s'il le faut, dans la maison du Seigneur, plutôt que de trahir vos sermens selon le dessein des impies ! O prodige de la grace ! ô triomphe de la foi ! ô force divine

dans un ſexe ſi foible & ſi ſenſible ! ah ! l'égliſe vous admire. Tous les vrais fidèles implorent votre aſſiſtance dans nos malheurs. Vous ſeules, peut-être, vous ſeules, anges de la terre, pouvez faire deſcendre ſur nous les bénédictions du ciel & le pardon de nos péchés innombrables. Priez pour la conſervation de la foi dans cet empire. Priez pour ce prince infortuné, qui peut dire avec plus de vérité encore que celui dont il eſt parlé dans l'écriture : » A quelle affliction ſuis-je » donc réduit ? en quel abîme de triſteſſe me » vois-je plongé ? moi qui étois auparavant » ſi content & ſi chéri au milieu de la » puiſſance qui m'environnoit (1) «. Moi qui ai fait tant de ſacrifices à mon peuple, & qui n'en ſuis récompenſé que par ſon ingratitude, ſa révolte & une captivité dont le tourment le plus contraire à mes deſirs, eſt de ne pouvoir contribuer à ſon bonheur encore. Priez pour tous les pontifes & paſteurs ſéparés de leurs ouailles. *Priez pour ceux-là même qui vous perſécutent & vous calomnient* (1). Demandez ſur-tout & demandez avec inſtance au ſouverain Roi de l'Univers, de rétablir

(1) 1. Mach. 6. 11. — (2) Math. 5. 44.

parmi nous l'ordre, la juſtice & la paix que lui ſeul peut nous donner.

Et vous cependant, malheureux françois! Juſqu'à quand méconnoîtrez-vous la cauſe de votre déplorable ſituation ? Ne voyez-vous pas que *nous avons été accablés de toutes ſortes de maux, & des malédictions du Seigneur, parce que nous n'avons pas écouté ſa voix pour marcher ſelon ſes préceptes, & que chacun de nous s'eſt laiſſé aller au ſens corrompu & à la malignité de ſon cœur* (2) ? Ne voyez-vous pas que *nous ſommes la fable des hommes & un exemple d'opprobre & d'exécration au milieu de tous les peuples* (3), parce que vous avez applaudi aux impies qui inſultoient à notre religion ſainte, qui renverſoient le trône de nos Rois, qui briſoient tous les liens de l'ordre ſocial; & que du moment qu'ils ſont devenus vos conducteurs, vous n'ayez fait remarquer votre exiſtence ſur la terre que par *le ſang, le meurtre, le vol, la tromperie, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien, l'oubli de Dieu, l'impureté des ames, l'inconſtance des mariages, les diſſolutions de l'adultère*

(1) Baruch. 1. 10. — (2) *Idem.* 2. 4.

& de l'impudicité (1), la violation des traités les plus ſolemnels, le mépris de tous les droits publics, les outrages les plus groſſiers aux nations étrangères, les plus violentes uſurpations, la contradiction perpétuelle de vos principes, de vos diſcours, de vos jugemens & de vos démarches? *Pourquoi donc ne quittez-vous pas la malignité de vos œuvres, & cette dureté de cœur qui vous rend comme inflexibles* (2)? *Pourquoi ne criez-vous pas au Seigneur: faites-nous miſéricorde, parce que nous avons péché en votre préſence* (3)?

Sans doute il eſt encore des ames juſtes parmi vous. Sans doute il eſt encore des chrétiens fortement attachés à l'unité de l'égliſe, à la pureté de la foi, *aux ſaintes lettres qu'ils ont appriſes dès l'enfance* (4), & qui ſe ſont défendus avec un courage admirable contre toutes les entrepriſes des ſchiſmatiques & des rebelles. Nous ſommes perſuadés même que l'horrible ſpectacle de tant de forfaits, la crainte d'en être les victimes, le cri de la vérité qui appelle un Dieu vengeur & qui démontre la néceſſité d'une

(1) Sap. 14. — (2) Baruch. 2. 33. — (3) *Idem.* 3. 2. — (4) 2. Tim. 3. 15.

loi divine pour mettre un frein aux paſſions humaines, ont ramené pluſieurs pécheurs à la vertu. Graces, force & lumière leur ſoient continuées d'en-haut !

Mais quelles ſont vos mœurs publiques ? quelle eſt la conduite du plus grand nombre ? ne ſemble-t-il pas que vous deveniez plus criminels, à meſure que vous devenez plus malheureux ? ne ſemble-t-il pas que vous cherchiez des dédommagemens ou des remèdes à vos maux, dans toutes les iniquités qui les ont produits ? ne ſemble-t-il pas que vous braviez la puiſſance du Seigneur & que vous inſultiez aux deſſeins de ſa miſéricorde ? ſe paſſe-t-il un ſeul jour ſans qu'on entende blaſphémer ſa religion ſainte dans vos aſſemblées politiques, dans vos comités d'adminiſtration, ou qu'on ne ſourie de pitié à celui qui en tient encore le langage ? Se paſſe-t-il un ſeul jour ſans que l'impiété ne proclame ſes triomphes d'une extrémité de l'empire à l'autre, ſans qu'elle ne s'introduiſe juſque dans la cabane du pauvre & les atteliers de l'artiſan, pour y vendre ſes poiſons à des malheureux qui s'en nourriſſent avec avidité & qu'aucune force humaine ne ſera capable d'arrêter dans leurs déſordres, quand on

aura desséché toutes les vertus, tari toutes les gaces de Dieu, toutes les consolations de la foi dans leurs cœurs, & qu'ils n'écouteront plus que la grossièreté de leur instinct & les emportemens de leurs passions?

Dites, dites-le vous-mêmes, tristes victimes de la fureur populaire & des calamités publiques! A qui vous adressez-vous *dans la douleur qui vous presse, dans l'inquiétude qui vous agite* (1)? Savez-vous vous humilier devant le Dieu qui a permis que vous le fussiez devant les hommes? Ne mettez-vous pas toute votre confiance dans les puissances de la terre? N'appellez-vous pas, comme les Juifs, *l'Assyrie contre l'Egypte, l'Egypte contre l'Assyrie*, sans invoquer *celui qui a tous les cœurs dans sa main, & qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes* (2)? Toujours avides de plaisirs & de dissipation, toujours semblables à ces romains de qui la corruption, dit St-Augustin, (3) étoit si profonde, qu'après s'être sauvés du pillage de Rome, & tandis que les villes d'Orient en déploroient publiquement la perte, ils se trouvoient tous les jours dans les théâtres de

(1) Baruch. 3. 1. — (2) Bossuet, Hist. Univ.
(3) Cité de Dieu.

Carthage : Ne vous voit-on pas courir en foule à des ſpectacles qui ſont devenus comme une arêne de gladiateurs ; qui ne débitent ou ne mettent en action que des maximes ſéditieuſes, des calomnies atroces, des railleries ſacriléges, les obſcénités les plus révoltantes ; où tout annonce la perverſité de la nation, la frivolité des eſprits, la dépravation des cœurs, la perte du goût & des vrais talens ? Et pour y aſſiſter, ne bravez-vous pas des dangers auxquels vous ne voudriez pas vous expoſer s'il falloit remplir vos devoirs de chrétiens ? Ne bravez-vous pas même le dégoût & la honte de voir vos principes, votre état, vos perſonnes couverts de ridicules ; d'entendre une multitude égarée applaudir à des déclamations ſacriléges contre votre religion ſainte & la majeſté de vos rois ; de vous confondre avec une troupe de factieux & d'eſclaves à leurs gages que vous fortifiez dans leur inſolence & leurs projets par leur triomphe ſur votre foibleſſe ; de ſacrifier à cette occupation aviliſſante des ſommes que vous devriez employer en œuvres de charité pour appaiſer la colère de Dieu ? Ah ! s'il en eſt ainſi, ne vous plaignez donc plus de votre malheureuſe ſituation, ni de l'impoſſibilité

d'en ſortir. C'eſt la lâcheté, c'eſt votre corruption habituelle qui vous y ont conduit.

Non : vous n'êtes plus *qu'une nation ſans prudence, ſans réflexion* (1), ſans courage.

Faut-il ajouter à tant de ſcandales & d'indifférence pour le ſalut de la patrie, cette fureur de jeux exceſſifs & perfides qui s'accroît avec la misère ; qui s'eſt communiquée à toutes les claſſes de la ſociété ; qui produit tous les jours des vols, des forfaits ou des baſſeſſes ; qui dénature des pères de famille juſqu'à compromettre dans un inſtant la fortune de leurs enfans, la dot de leurs épouſes, le fruit de leur commerce, les droits de leurs créanciers, les reſſources de leur vieilleſſe ?

Faut-il vous dépeindre *l'uſure & la fraude qui ſe commettent ſans ceſſe ſur les places publiques* (2), qui négocient pour ainſi dire le crime & le ſacrilége en négociant le patrimoine des pauvres & les dépouilles du ſanctuaire, qui chaque jour aggrandiſſent la plaie de l'état par les moyens qu'on croyoit propres à la guérir, & qui de toutes les ruines particulières ne compoſeront que la ruine générale ? Tel *Antiochus* chargé de tous les tréſors du temple de Jéruſalem, ſe glorifiant de ſon vol, ſe propoſant de l'augmenter

(1) Deut. 32. 28. — (2) Pſalm. 35. 12.

encore, ſuccombe ſous le poids de ſes rapines & du *juſte jugement de Dieu* (1), en reconnoiſſant, mais trop tard, qu'il avoit mérité ſon ſort épouvantable ?

Faut-il vous reprocher encore ces combats d'opinions, ce déluge de ſyſtêmes qui multiplient les factions, perpétuent l'anarchie avec la haine & le deſir des vengeances, donnent du crédit *aux eſprits turbulens qui trouvent moyens de brouiller & d'entreprendre*, diſpoſent à la ſédition *les grands ambitieux & les miſérables qui n'ayant rien à perdre aiment toujours le changement, & en tout cas ſe ſoucient peu que tout périſſe après eux* (2).

Je ne parle point ici, par reſpect pour mes lecteurs, de tant d'autres ſcandales que l'ivreſſe de l'impiété, ajoutée à la violence des paſſions qui en ſont la ſource ordinaire, a portés à tous les excès de l'impudence & du cyniſme le plus outré.

Mais ce que la religion m'ordonne de vous dire, c'eſt que *la perverſité des nations eſt exécrable devant Dieu* ; (3) c'eſt que ſi vous oubliez plus long-tems que » les ſociétés civiles ne » s'établiſſent & ne ſubſiſtent que ſur le » fondement de la foi réciproque & de

(1) 2. Mac. 4.—(2) Boſſuet, h. univ.—(3) Eccl. 10. 7.

» l'union des cœurs ; & que cette foi, cette
» union ne ſubſiſtent elles-mêmes que lors-
» que tous les cœurs ſont portés vers un
» bien commun, vers le véritable & ſouve-
» rain bien qui eſt Dieu (1), bientôt, bientôt peut-être devenus les uns pour les autres un objet de jalouſie, de défiance & d'averſion, *tout couverts de l'opprobre que mérite un peuple rebelle à ſon Dieu* (2), vous ne pourrez plus habiter enſemble, ni avoir aucune relation avec les nations étrangères.

Ce que la religion me conſeille de vous dire encore ici, ce que je vous dirai même avec les paroles de l'Eſprit Saint : C'eſt qu'*il eſt impoſſible de pacifier les choſes actuelles autrement que par l'autorité royale*, (*) *& qu'il n'y a que ce moyen de faire ceſſer les folles entrepriſes de tous les ſéducteurs qui vous appellent un peuple heureux, & qui vous conduiſent dans le précipice en vous promettant le bonheur* (3). Tant que la multitude voudra régner, les déſordres régneront avec elle; & tant que vous ne reconnoîtrez pas que toute autorité légitime vient de Dieu (*), que c'eſt un crime de ſe ſoulever contre elle, vous paſſerez de révolte en révolte, juſqu'à ce que votre em-

(1) Aug. Epiſt. 137.—(2) Mich. 6. 16.—(*) 1ère. note, p. 49. —(3) Iſa. 9. 16.—(*) 2ème note, p. 51.

pire disparoisse de dessus la face de la terre. De plus puissants que le vôtre ont succombé par les mêmes causes, & l'on ne trouve plus aujourd'hui à leur place que des barbares ou des déserts.

Grand Dieu ! jettez donc un regard de pitié sur ce peuple si aveugle & si coupable. Il n'est pas assez puni sans doute, puisque vous l'abandonnez encore à lui-même. Mais n'y a-t-il pas quelque juste qui puisse désarmer votre bras vengeur? *Souffrirez-vous que nous périssions pour jamais, vous, Seigneur, qui subsistez éternellement dans une paix souveraine* (1)? Souffrirez-vous que l'héritier de Charlemagne & de St Louis, soit plus long-tems la victime des rebelles, des apostats & des méchans? Ah! Nous vous en conjurons par votre clémence même, *Dieu bon, Dieu patient & qui pardonnez les péchés* (2), rendez-nous cet esprit de lumière, de prudence, de sagesse & de charité que nous avons perdu en nous éloignant de vos préceptes! » Faites-nous com-» prendre qu'il faut chercher le fondement so-» lide des états dans la vérité qui est la mère de » la paix, & que la vérité ne se trouve que dans » la véritable religion (3).

(1) Baruch. 3. 3. — (2) Jonas, 4. 2. — Bossuet, Polit. sac. l. 7. art. II.

NOTES

NOTES ET ADDITIONS ESSENTIELLES.

IL eſt impoſſible de pacifier les choſes actuelles autrement que par l'autorité royale, &c.

Quoique le ſujet que nous venons de traiter n'ait exigé de nous aucune diſcuſſion ſur les avantages du gouvernement monarchique, nous n'avons pu réſiſter au deſir de remettre ſous les yeux de nos lecteurs quelques principes de l'immortel & profond Boſſuet ſur cette matière. Jamais peut-être il ne fut plus néceſſaire de s'en pénétrer, de les répandre, de les oppoſer aux trop dangereux ſyſtêmes des ennemis du trône, & nous ſommes ſi convaincus de leur importance que nous dirions volontiers à tous les françois qui ſoupirent après le bonheur de la patrie, ce que l'Eſprit Saint diſoit de la loi divine : *gardez-les comme la prunelle de votre œil. Ecrivez-les ſur les tables de votre cœur. Tenez-les liés à vos doigts*; (afin de vous en ſouvenir à chaque inſtant) (1).

» Le gouvernement monarchique a ſon fondement » & ſon modèle dans l'empire paternel, c'eſt à-dire » dans la nature même. On le voit d'abord chez tous » les peuples. Rome a commencé par-là & y eſt revenue. » Ce n'eſt que tard & peu-à peu que les villes grecques » ont formé leurs républiques. L'opinion ancienne de » la Grèce étoit celle qu'exprime Homère par cette » célèbre ſentence de l'Iliade : *pluſieurs princes n'eſt » pas une bonne choſe : qu'il n'y ait qu'un prince & un » Roi* ».

(1) Prov. 3. 3.

Les hommes naissent tous sujets, & l'empire paternel qui les accoutume à obéir, les accoutume en même-tems à n'avoir qu'un chef.

Si le gouvernement monarchique est le plus naturel, il est par conséquent le plus durable & dès-là aussi le plus fort. C'est aussi le plus opposé à la division qui est le mal le plus essentiel des états & la cause la plus certaine de leur ruine. *Tout royaume divisé en lui-même sera désolé* (1).

Jamais on n'est plus uni que sous un seul chef, & jamais on n'est plus fort, parce que tout va en concours.

La monarchie héréditaire est la plus avantageuse. Rien n'est plus durable qu'un état qui se perpétue par les mêmes causes qui font durer l'univers & qui perpétuent le genre humain. Point de brigues, point de cabales dans un état pour se faire un Roi. La nature en fait un, & le Roi ne meurt jamais.

Le Gouvernement est le meilleur qui est le plus éloigné de l'anarchie. A une chose aussi nécessaire que le gouvernement parmi les hommes, il faut donner les principes les plus aisés, & l'ordre qui roule le mieux tout seul.

Le gouvernement monarchique heréditaire est celui qui intéresse le plus à la conservation de l'état, les puissances qui le conduisent. Le prince qui travaille pour son état travaille pour ses enfans; & l'amour, qu'il a pour tout son royaume, confondu avec celui qu'il a pour sa famille, lui devient naturel.

---

(1) Math. 12. 27.

Les peuples s'attachent aux maiſons royales. La jalouſie qu'on a naturellement contre ceux qu'on voit au-deſſus de ſoi, tourne ici en amour & en reſpect; les Grands même obéiſſent ſans répugnance à une maiſon qu'on a toujours vu maitreſſe, & à laquelle on ſait que nulle autre maiſon ne peut être égalée. Il n'y a rien de plus fort pour éteindre les partialités & tenir dans le devoir les égaux que l'ambition & la jalouſie rendent incompatibles entre eux.

AINSI LA FRANCE, où LA SUCCESSION EST RÉGLÉE SELON CES MAXIMES, PEUT SE GLORIFIER D'AVOIR LA MEILLEURE CONSTITUTION D'ETAT QUI SOIT POSSIBLE, & LA PLUS CONFORME A CELLE QUE DIEU MÊME A ÉTABLIE. Ce qui montre tout enſemble, & la ſageſſe de nos ancêtres, & la protection particulière de Dieu ſur ce royaume. (Politique ſacrée. Livre 2. Art. I. p. 7, &c.)

SECONDE NOTE.

Toute autorité légitime vient de Dieu.

Nous croyons encore intéreſſer tous ceux de nos lecteurs qui ſont attachés à la religion & à la royauté, en leur offrant l'extrait d'un ouvrage aſſez rare, & dont l'auteur (*) ne doit pas être ſuſpect aux partiſans de la révolution qui ſe ſont ralliés ſous la bannière ou le maſque hypocrite de ce fondateur de l'égliſe conſtitutionnelle, qui a la réputation, bien ou mal méritée, d'être un diſciple de *Janſénius*.

» Les ſouverains ſont deſtinés à gouverner les peu-
» ples, ou par élection des peuples même, ou par

(*) Le P. Queſnel, ſur la ſouveraineté des Rois.

» leur naiſſance. Mais la puiſſance & l'autorité royale » leur vient de Dieu, ſelon l'apôtre, ſelon la tradi- » tion eccléſiaſtique & le ſentiment unanime des ju- » riſconſultes qui ont écrit avant la naiſſance des » dernières ſectes. Il y a quinze cens ans & plus, que » Tertullien l'a dit des empereurs, même payens, » & l'a dit au nom de tous les chrétiens, dans ſon » apologie de la religion chrétienne avouée par » l'égliſe «.

» Les anciens chrétiens qui s'expliquoient par la » plume de leur apologiſte & qui étoient ſi remplis » de l'eſprit de Dieu, auroient-ils parlé ainſi, s'ils » avoient conſidéré les ſupérieurs comme des ſouve- » rains conventionnels, qui auroient reçu des peuples » leur autorité, & qui auroient été juſticiables de » leurs ſujets & ſoumis à leur caprice pour être dé- » gradés & privés de leur dignité, quand des ambi- » tieux s'aviſeroient de mettre dans la tête de la popu- » lace qu'on les gouverne tyranniquement & qu'on » viole leurs droits « ?

» Qui peut répondre que l'un de ces jours ces » gens-là ne s'aviſeront pas de vouloir nous faire » paſſer Dieu même pour *un Dieu conventionnel?* car » il a fait un pacte & une convention avec ſon peuple : » il s'eſt engagé à lui par des promeſſes ſolemnelles » comme ſon peuple lui a promis de ſon côté de lui » être fidèle & de s'attacher à lui. Cependant com- » bien de fois un grand nombre de ce peuple & des » principaux a-t-il murmuré contre Dieu & contre » Moyſe qui tenoit ſa place ? Selon les principes des » calviniſtes, ces rebelles auroient peut-être eu de » bonnes raiſons pour juſtifier leur révolte, en ac- » cuſant Dieu d'avoir manqué aux conditions de la

» convention. Peut-on ſe promettre que les princes » les plus doux & les meilleurs rois, tel qu'étoit » Charles I, roi d'Angleterre, à ſa religion près, » puiſſent jamais être aſſurés & de leur couronne, & » de leur vie, tant que l'on infatuera les peuples de » ces maudites maximes, qu'ils ont droit de juger » leurs ſouverains, de ſe révolter contre eux, & de » s'en défaire d'une manière ou d'autre, quand ils » ſe ſont mis dans l'eſprit qu'ils ne font pas leur de- » voir & qu'ils manquent aux conditions ſtipulées, » comme ils croyent, dans les conventions à leur » avènement à la couronne?

» Il faut donc ſe ſouvenir une bonne fois de diſ- » tinguer dans l'inſtitution d'un roi, même qui ſe » fait par élection, ce qui eſt des peuples, ce qui eſt » de Dieu. Ce ſont les peuples qui choiſiſſent & pré- » ſentent le ſujet qui doit être revêtu de la dignité » royale; mais ce ne ſont point eux qui lui en don- » nent l'autorité & la puiſſance. C'eſt Dieu même ſelon » la doctrine des apôtres & de l'égliſe chrétienne, qui » en revêt le ſujet qui lui eſt préſenté. Le roi ainſi » établi promet à Dieu & à ſon peuple de gouverner » avec juſtice, & de procurer en toutes choſes le bien » de l'état: mais il n'a plus que Dieu au-deſſus de » lui, & tout le reſte lui eſt aſſujetti.

» Loin donc ces vaines diſtinctions de rois vraiment » ſouverains & de rois conventionnels, nées de la » tête des proteſtans pour défendre la cauſe meur- » trière des ſujets rebelles & des maſſacreurs de » rois «.

» Dire aux peuples qu'ils ont droit de repouſſer la

» force par la force, c'eſt une maxime horrible qui ne » tend qu'à les jetter dans de plus grandes misères que » celle dont ils ſe plaignent, & qu'à renverſer les états » par des ſoulèvemens & des guerres inteſtines dont on » ſe repent toujours & toujours trop tard; parce que » les peuples qui ſont toujours le jouet des chefs de » parti & de leur ambition, ne s'apperçoivent de leur » malheur, qu'après qu'ils ont vu par une triſte & » funeſte expérience, que ſous prétexte de remédier » à quelques injuſtices, vraies ou fauſſes, ils ont été » réduits à voir couler des ruiſſeaux du ſang de » leurs concitoyens, & périr des millions d'hommes (1); » & que pour ſe racheter de quelques contributions » un peu plus fortes qu'à l'ordinaire, que la néceſ- » ſité des tems & des affaires forcent quelquefois » les meilleurs princes de demander à leurs ſujets, » ils ont donné lieu à la ruine totale & des particu- » liers & du public. On ſait ſur ce ſujet de qui a » voulu parler *Grotius*, un des plus ſages & des » plus chrétiens politiques qui aient été, lorſqu'il a » dit ce beau mot : *ils donnoient tout leur bien pour* » *éviter d'en donner la dixième partie.*

» Ainſi c'eſt une véritable folie aux peuples, de » prêter l'oreille à ces ſortes de ſéducteurs, qui leur » font abandonner un ſolide repos & les douceurs » d'une véritable liberté, en les repaiſſant d'une ombre » de liberté & de repos qu'ils leur font eſpérer. S'il » faut ſouffrir, il vaut mieux, ſans comparaiſon,

(1) Les Hollandois avouent qu'il leur en a coûté pour changer de maîtres, une guerre de 80 ans, une grande partie de leurs biens, la vie de pluſieurs millions d'hommes. — *Extrait du même ouvrage.*

» ſouffrir dans l'ordre de Dieu, & en demeurant dans
» l'obéiſſance que l'on a reçus de ſa main, comme
» de vrais chrétiens y ſont obligés par la loi évangé-
» lique, que de ſe laiſſer entraîner à la révolte, pour
» ſouffrir beaucoup plus ſous une domination nouvelle,
» qu'on auroit fait ſous ſon prince légitime. C'eſt une
» conduite ſi conforme à la raiſon, que de ſages payens,
» ſans le ſecours d'aucune autre lumière, ont prévenu
» ſur cela ce que celle de la foi nous a enſeigné
» depuis. *C'eſt*, diſoit un d'entre eux, *le propre d'un*
» *bon citoyen & d'un homme de bien, de ne vouloir point*
» *de changement dans l'état. S'il arrive qu'il ſe commette*
» *des injuſtices colorées du prétexte de la juſtice & du*
» *droit, & que l'innocence en ſouffre plus même qu'elle*
» *ne feroit d'une guerre ouverte, il les faut laiſſer paſſer,*
» *comme on laiſſe paſſer la pluie, le tonnerre, un orage*
» *& les autres maux qui viennent d'une force majeure.*
» *Si au contraire, le gouvernement eſt doux & commode,*
» *tel qu'eſt celui d'un bon prince, il le faut recevoir avec*
» *beaucoup de reconnoiſſance* «.

TROISIÈME NOTE.

Nous ajouterons enfin, pour ceux de nos lecteurs qui ne la connoiſſent pas & qui obſervent les funeſtes triomphes de l'impiété, une déclaration faite aux Etats-généraux de 1615. Elle eſt du Tiers-Etat, de cet ordre qui a tout bouleverſé pour vouloir être tout, & qui n'eſt devenu qu'un peuple ſans religion, ſans frein, ſans lois, eſclave de tous les factieux qui l'ont chargé de chaînes, de crimes, de fatigues, de misère & d'allarmes, en lui parlant ſans ceſſe de liberté, de vertu, de paix & d'abondance.

ARTICLE MIS à LA TÊTE DU CAHIER DU TIERS-ETAT, DANS L'ASSEMBLÉ DES ETATS-GÉNÉRAUX DU ROYAUME EN 1615.

» POUR arrêter le cours de la pernicieuſe doctrine » qui s'introduit depuis quelques années contre les » Rois & puiſſances ſouveraines établies de Dieu, » par des eſprits ſéditieux qui ne tendent qu'à les » troubler & ſoulever, le Roi ſera ſupplié de faire ar- » rêter à l'aſſemblée des Etats pour loi fondamentale » du royaume, qui ſoit inviolable & notoire à tous :

I. » Comme il eſt reconnu ſouverain en ſon » Etat, ne tenant ſa couronne que de Dieu ſeul, » il n'y a nulle puiſſance ſur la terre, quelle qu'elle » ſoit, ſpirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit » ſur ſon royaume, pour en priver les perſonnes ſa- » crées de nos Rois, ni diſpenſer ou abſoudre leurs » ſujets de la fidélité & obéiſſance qu'ils lui doivent, » pour quelque cauſe ou prétexte que ce ſoit.

Arrt. II. » Tous les ſujets, de quelque condition » & qualité qu'ils ſoient, tiendront cette loi pour ſain- » te & véritable, comme conforme à la parole de » Dieu, ſans diſtinction, équivoque, ou limitation » quelconque.

III. » Cette loi ſera jurée & ſignée par tous » les députés des Etats, & dorénavant par tous les » bénéficiers & officiers du royaume, avant que d'en- » trer en poſſeſſion de leurs bénéfices, & d'être re- » çus en leurs offices.

IV. » Tous précepteurs, régents, docteurs & pré- » dicateurs, tenus de l'enſeigner & publier. Que » l'opinion contraire, qu'il ſoit loiſible de tuer &

» déposer nos Rois, s'élever & se rebeller contre eux, » secouer le joug de leur obéissance pour quelque » cause que ce soit, est impie, détestable, contre la » vérité, & contre l'établissement de l'état de la France, » qui ne dépend immédiatement que de Dieu «.

V. » Tous les livres qui enseignent telle fausse & » perverse opinion, seront tenus pour séditieux & » damnables.

VI. » Tous les étrangers qui l'écriront & publie- » ront, seront regardés & tenus pour ennemis jurés de » la couronne.

VII. » Tous les sujets de Sa Majesté qui y adhé- » reront, de quelque qualité & condition qu'ils soient, » seront tenus pour rebelles, infracteurs des loix » fondamentales du royaume, & criminels de lèse- » Majesté au premier chef.

OBSERVATIONS.

Nous croyons servir la cause de la vérité en recommandant ici à toutes les personnes qui voudroient étudier ces questions importantes, un nouvel ouvrage de M. l'abbé *Baruel*, auteur aussi distingué par son érudition, sa saine doctrine & son éloquence, que par son zèle infatigable pour la défense de la religion catholique, dans ces malheureuses circonstances. Cet ouvrage est intitulé : *Question nationale sur l'autorité & sur les droits du peuple dans le gouvernement ;* imprimé chez Crapart, Libraire, rue d'Enfer, à Paris.